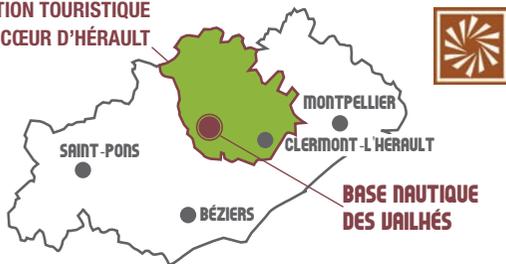


- 1 Du parking (P), aller à gauche en direction du lac, passer devant l'accueil de la base nautique. Après le portillon, longer le camping. Franchir un ravin et rejoindre une piste.
- 2 Poursuivre en face sur le sentier qui suit les berges. Passer à proximité de la chapelle Notre-Dame-de-Clans (C). Ignorer tous les chemins à gauche. Dépasser une capelle intégrée dans un mur, puis le hameau en ruine de Pradines (four encore visible) (S).
- 3 Au niveau de la calanque de la Mourade, gravir le sentier à gauche. Après un replat, atteindre un carrefour de pistes.
- 4 Traverser et prendre en face la piste DFCI (barrière). Rester sur la piste principale (ignorer les départs à droite et à gauche). À un virage en épiingle (S) (capelle dans un champ à droite), poursuivre en bordure du plateau (S) (points de vue sur le lac) jusqu'à un carrefour.
- 5 Descendre à gauche sur la piste qui serpente vers le village des Vailhès. Franchir la route et s'avancer en face sur une piste cimentée. Traverser le village, franchir une barrière et descendre par la piste.
- 2 A droite, par l'itinéraire utilisé à l'aller, regagner le point de départ.



Au bord du lac du Salagou, l'un des sites les plus fascinants du sud de la France, ce circuit vous offre de remarquables points de vue sur le vaste plan d'eau héraultais.

**DESTINATION TOURISTIQUE  
CŒUR D'HÉRAULT**



- Les Vailhès (Celles), à 53 km à l'ouest de Montpellier par les N 109, A 750, A 75 (sortie n° 56), D 609, D 148E4 et D 148E5.
- P (GPS : N 43°40'13.3" – E 3°21'16.8") de la base nautique.



Sur le territoire des communes de : **LE PUECH, CELLES, CLERMONT-L'HÉRAULT**

- **Office de tourisme Lodévois et Larzac**  
04 67 88 86 44, [www.tourisme-lodevois-larzac.com](http://www.tourisme-lodevois-larzac.com)
- **Office de tourisme du Clermontais**  
04 67 96 23 86, [www.clermontais-tourisme.fr](http://www.clermontais-tourisme.fr) / [www.cc-clermontais.fr](http://www.cc-clermontais.fr)
- **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault**  
04 67 67 41 15 - <http://www.ffrandonnee34.fr/>



Itinéraire aménagé, entretenu et balisé par le Conseil Départemental de l'Hérault. Le nom Fiche Rando Hérault® est une marque déposée : nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Hérault.

Papier issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique.

10<sup>km</sup>

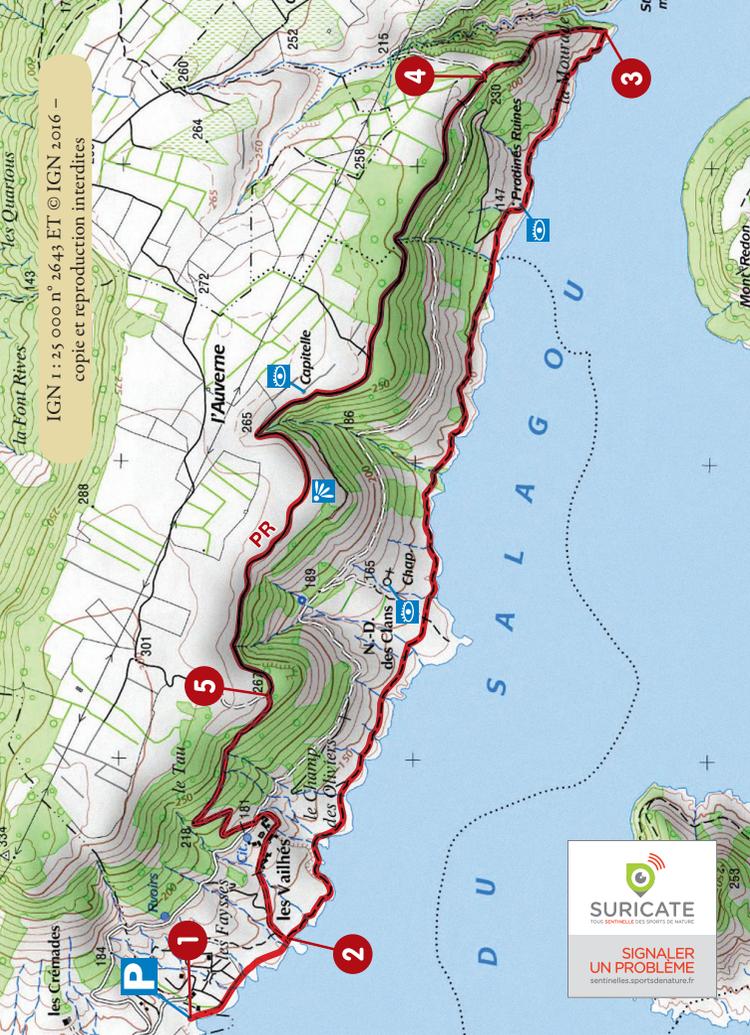
MOYEN / 3<sup>H30</sup>



**Les Vailhès**  
Celles  
CŒUR D'HÉRAULT

**Fiche rando**  
Hérault  
le Languedoc

Conseillers : COPPEA, Nicolas Vincent / Editions / COPPEA, G. Souche / Editions / P. Martin / Impression : Imp'Act Imprimerie / 2018



### LÉGENDE DE LA CARTE

- Tracé de l'itinéraire
- 1 Repères chiffrés
- P Parking
- ⚠ Danger
- 👁 À voir
- 👁 Point de vue

### CODE DE BALISAGE

- Bonne direction
- ↘ Changement de direction
- X Mauvaise direction

**DIFFICULTÉS** : montée raide entre 3 et 4. Ne pas pénétrer dans les pâtures.

**Numéro de secours** : 112



## LE SITE CLASSÉ DU LAC DU SALAGOU ET DU CIRQUE DE MOURÈZE

Lieu magique, issu d'évènements géologiques, modelé par le travail des agriculteurs pendant des siècles, le cirque de Mourèze offre à tous le spectacle lunaire de paysages arides. Il contraste avec l'étendue d'eau du lac du Salagou et une biodiversité méditerranéenne remarquable. Ce Grand Site est géré par un Syndicat mixte qui intervient sur près de 10 000 hectares. Ce projet territorial rassemble le Conseil Général de l'Hérault, la Communauté de Communes du Clermontais, la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac et la Communauté de Communes Avène, Orb et Gravezon.

Classé depuis 2003 au titre de la loi de 1930 pour la beauté de ses paysages, ce territoire s'est lancé dans une « Opération Grand Site » en 2010, afin d'améliorer l'accueil du public sur un espace exceptionnel, insolite mais fragile. Désigné zone de protection spéciale Natura 2000, il abrite une faune remarquable. Un plan de gestion a été établi dans le but de "maintenir la qualité du site, le cadre de vie des habitants et le dynamisme économique de la vallée". L'objectif du plan de gestion est d'aménager des lieux pour accueillir le public, de protéger le site de la surfréquentation touristique, tout en accompagnant un développement local.



## LE VOLCANISME DANS LA VALLÉE DU SALAGOU

La période volcanique ne date que d'1,5 million d'années. Parmi les vestiges de cette époque : les necks de la Roque et de Malavielle qui sont des cheminées obstruées, et les dykes qui sont des anciennes coulées de lave. Cette activité volcanique a été engendrée par la naissance des Alpes. La lave remontant du manteau terrestre a emprunté les fissures naturelles de la ruffe et s'est déposée dans les vallées. La lave arrivant en pression à la surface se refroidit, durcit et la ruffe plus tendre s'est érodée entraînant la surélévation des coulées basaltiques. Les sommets des collines (la Sure, le Cébéro, l'Auverne) sont un épais couvercle de basalte. Ces sommets étaient à l'origine les vallées qui ont été recouverte de lave. On parle de relief inversé. Des sources d'eaux chaudes sont apparues lors de sondages (surtout sur la commune du Puech) témoins de l'activité volcanique à faible profondeur.

## LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES CLANS

La chapelle Notre-Dame des Clans se situe entre les hameaux des Vaillhès et de Pradines, au pied du plateau de l'Auverne. C'est un édifice dédié à la vierge Marie. Plusieurs explications, plus ou moins anecdotiques, sont avancées pour l'origine du nom de « Clans ». D'après certains historiens, le nom de « Clans » viendrait du tintement des cloches des troupeaux qui pâturaient dans les environs de cette chapelle. Mais une légende très répandue raconte qu'une riche châtelaine se rendait avec sa vieille mule à la messe du 15 août en l'église de Celles. La mule connaissait bien le chemin et faisait tinter ses grelots en patois (Les Clans) à chaque pas. Pour se rendre à la cérémonie il fallait traverser la rivière du Salagou avec l'attelage. Un violent orage avait fait monter soudainement les eaux, au risque d'emporter l'équipage. La dame et son cocher prirent peur et la châtelaine se mit à prier la Sainte Vierge, lui promettant de faire construire une chapelle, sur les flancs du plateau de l'Auverne si elle les sauvait. Le muletier ajouta que s'ils étaient sauvés il donnerait pour le clocher « les Clans » de sa mule. Et depuis la chapelle de Clans veille sur la plaine du Salagou.

## LE VILLAGE DE CELLES ET LE HAMEAU DES VAILHÉS

Alors que le village de Celles était, avant la construction du barrage, un village de plaine, il est devenu, avec la mise en eau, le village emblématique du lac du Salagou. À la mise à l'eau du lac du Salagou en 1969, le village de Celles, destiné à être submergé, a été vidé de ses habitants un peu comme le hameau des Vaillhès, dont l'existence est attestée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, la menace d'un rehaussement du niveau d'eau est levée, mais le village de Celles est resté pour l'instant inhabité, tandis que le hameau des Vaillhès est toujours habité. Des projets de réhabilitation de Celles sont aujourd'hui à l'étude. La mairie, la place et l'église ont été restaurées. En 2010, le Conseil Général a rendu « les clés » à la commune de Celles pour une future renaissance du village.

## À VOIR

- barrage et lac du Salagou, « ruffe » et orgues basaltiques, capitelles, Celles, cirque de Mourèze.

## À DÉGUSTER

- vins du territoire, olives, miel.
- **Domaine Mont Réve**, M. Rouve, 7 route des Ruffes, 34700 Cartels-du-Bosc, 06 82 28 67 97
- **Ferme de Mérifons**, M. Luc Martin, 34800 Mérifons, porc, charcuterie, 06 79 84 69 86

## À VISITER

- Autour du lac, **petits villages et leur histoire** : Mourèze, Liausson, Salasc, Octon, Le Puech...
- **Clermont-l'Hérault** : église Saint-Paul, château.
- **Villeneuve** : ancienne manufacture royale de draps.